

Courrier du Val-de-Travers hebdo
Jeudi 7 février 2013

Maison de l'absinthe **Aide financière de l'État**

Le Conseil d'État a octroyé à la commune de Val-de-Travers un prêt de « politique régionale » d'au maximum un million de francs (50 % canton, 50 % Confédération), sans intérêt, pour la transformation de l'hôtel de district de Môtiers et son affectation en Maison de l'absinthe, concrétisant ainsi la volonté de créer un pôle touristique consacré à cette boisson identitaire de la région.

Cette aide financière s'inscrit dans le « Programme de mise en œuvre 2012-2015 de la politique régionale fédérale » qui vise no-

tamment le développement de l'offre touristique et correspond à un peu plus de 50 % du coût de transformation du bâtiment en vue de son affectation touristique, le solde étant supporté par la commune. À noter que le Département de l'économie a également octroyé une aide à fonds perdus de 390.000 francs à la Fondation de la Maison de l'absinthe, exploitante de l'infrastructure, pour la conception de l'aménagement intérieur et les travaux de recherche, la muséographie, les maquettes et outils de communication.